

Approbation de la procédure de mise en œuvre de
la période de césure et du calendrier correspondant
pour l'année universitaire 2024-2025

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 05 décembre 2023

Délibération 2023/12/CFVU – 123

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la procédure de mise en œuvre de la période de césure et le calendrier correspondant pour l'année universitaire 2024-2025.

Toulouse, le 05 décembre 2023

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0